



**Le salon BEAUTE SELECTION de Lyon et la CUA organisent le concours
« FACEPAINTING ».**

Date : les 20 et 21 novembre 2022 à Eurexpo Lyon Chassieu.

1° CONDITIONS D'INSCRIPTION

Il n'y a pas de pré-sélection des candidats, la participation est validée par la réception du bulletin d'inscription impérativement **signé, accompagné du règlement et de l'autorisation de captation d'image.**

Chaque candidat peut s'inscrire pour le nombre d'épreuve qu'il souhaite, sous réserve de s'être acquitté de ses droits d'inscription pour chacune des épreuves et d'être accompagné d'un modèle pour chacune des épreuves.

Catégories : deux catégories sont ouvertes, élèves et professionnels.

2° MODELES & MATERIEL

Chaque participant devra prévoir son modèle. ATTENTION : Un modèle mineur, d'au moins 16 ans, doit avoir l'autorisation de ses parents ou de son représentant légal.

Chaque participant devra **IMPERATIVEMENT** prévoir :

- Son matériel de travail. ATTENTION : tout produit doit être identifiable.
- Les rallonges électriques, multiprises, chauffage d'appoint, lumière, etc...
- Son matériel d'hygiène : lingettes, poubelle de table, désinfectant, etc...

Aucun matériel ne sera fourni sur l'espace concours. BEAUTE SELECTION fournira à chaque participant : une table, deux chaises, le raccordement électrique 220V.

3° MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions devront être impérativement envoyées pour le : **10 NOVEMBRE 2022.**

L'inscription sera prise en compte et validée à réception du bulletin d'inscription (document ci-joint) **accompagné du règlement** par chèque bancaire libellé à l'ordre de : UNIB Union Nationale des Instituts de Beauté. Une confirmation d'inscription sera envoyée par mail à la clôture des inscriptions.

Bulletin et règlement à retourner à : **UNIB / CUA Inscription au concours, 21 quai Tilsitt – 69002 LYON.**

ATTENTION : Les inscriptions seront prises et acceptées dans l'ordre d'arrivée. **AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ENREGISTREE LE JOUR DU CONCOURS.**

4° ANNULATION

BEAUTE SELECTION et la CUA se réservent le droit d'annuler ou de déplacer toute compétition si nécessaire, par leur propre autorité exclusive. Dans le cas où une compétition serait annulée, les organisateurs rembourseraient les droits de participation payés, sur demande écrite.

En cas d'annulation d'inscription après la date de clôture des inscriptions ou en cas d'absence du candidat le jour du concours, aucun remboursement ne sera effectué.

5° DROIT A L'IMAGE

Candidats et modèles déclarent céder à titre gracieux, sans réserve, ni recours, à la CUA organisateur de la manifestation, au Président de jury et à BEAUTE SELECTION, les droits à l'image relatifs à l'ensemble des créations réalisées lors de ce concours et ce sur quelque support que ce soit (papier, internet, etc.) pour une durée illimitée. Remplir et retourner l'autorisation de captation d'image ci-jointe.

6° REGLEMENTATION SUR LE LIEU DE L'EPREUVE

A la fin de chaque épreuve, les modèles doivent se présenter au jury alors que les candidats quittent la zone de l'épreuve.

Conformément à la législation en vigueur dans les lieux publics, il est interdit de fumer dans la zone du concours. Les candidats doivent nettoyer leur poste de travail après chaque épreuve et le laisser net pour les épreuves suivantes.

7° NOTATION

Le Jury est composé de professionnels du maquillage ; aucune réclamation ne sera recevable, la décision du jury est sans appel.

Le jury vérifie tous les produits disposés sur le plan de travail et passe sur le lieu du concours, tout au long de l'épreuve, en fonction de ses disponibilités et à sa convenance. Il peut solliciter le candidat pour voir l'avancée du travail.

8° REMISE DES PRIX

Le vainqueur de chaque catégorie ainsi que les 2^{ème} et 3^{ème} se verront remettre une coupe et un diplôme, lors d'une cérémonie dont la date et l'heure seront fixées par les organisateurs du Salon BEAUTE SELECTION et seront communiquées aux participants en temps utile.

Des prix sont offerts par les marques partenaires.

L'ensemble des règlements du concours est la propriété de Madame Jacqueline PEYREFITTE qui les a créés, leur utilisation est soumise à son autorisation exclusive.

Contact : Mme Emmanuelle FAVRE par mail e.favre@peyrefitte.com



EPREUVES « FACEPAINTING »

DIMANCHE : **THEME « CONTES ET LEGENDES DU MONDE »**

LUNDI : **THEME « LE MONDE D'HARRY POTTER »**

1° DEROULEMENT DE L'EPREUVE :

Lieu : Le concours se tiendra au sein du Salon, dans l'espace réservé à cet effet par BEAUTE SELECTION.
Durée : pour chacune des deux sessions, la durée de l'épreuve est de 4 heures 30.
Horaires : 10h – 10h30 : Accueil et installation des candidats
 10h30 : Début de l'épreuve
 15h00 : Fin de l'épreuve et justification

2° REGLEMENT DU CONCOURS :

Chaque candidat sera accompagné de son modèle et doit utiliser son propre matériel de travail, selon ses besoins.

3° CONFORMITE DU MODELE :

Le modèle se présente sans aucune préparation (sans coiffure, maquillage, pose d'ongles, ou autre...) : seule la tenue vestimentaire pourra être mise avant le démarrage du concours.

4° TRAVAIL A REALISER :

Création d'un maquillage sur le thème imposé ; sont autorisés le visage, le décolleté, les bras, le dos.
Tout accessoire (coiffure, bijoux, chaussures, ongles) illustrant le thème imposé est autorisé et posé sur le temps imparti au concours ; les accessoires peuvent être préparés en amont du concours.

5° EVALUATION DES CRITERES :

La notation se fera sur 20 points, selon les critères suivants :

- | | |
|---|----------|
| - Impression générale, respect du thème : | 4 points |
| - Créativité, originalité : | 4 points |
| - Difficultés techniques : | 5 points |
| - Précision et netteté du travail : | 5 points |
| - Accessoires : | 2 points |



CONDITIONS GENERALES / CONCOURS FACEPAINTING

BULLETIN D'INSCRIPTION (AVANT LE 10/11/2022)

A compléter en lettres majuscules et à retourner accompagné de votre règlement et de l'autorisation de captation d'image à l'adresse suivante :

UNIB / CUA Inscription au concours
21 quai Tilsitt – 69002 LYON

NOM	
PRENOM	
ADRESSE COMPLETE	
N° TEL	
EMAIL	
Si étudiant : NOM DE L'ECOLE / CFA	
Si professionnel : NOM et ADRESSE de l'ENTREPRISE :	

JE SOUHAITE CONCOURIR POUR L'EPREUVE DE FACEPAINTING DU :		
JOUR	DROITS D'INSCRIPTION	INSCRIPTION (Cochez SVP)
DIMANCHE	20€	
LUNDI	20€	
TOTAL :	 €
Je vous adresse ce jour, en règlement de mes droits d'inscription, un chèque de € Je souhaite recevoir une facture : OUI / NON		

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales et obligations d'inscription de BEAUTE SELECTION et de la CUA et en accepte les termes sans aucune réserve.

Fait à _____

le ____/____/2022

Signatures obligatoires précédées de la mention « **lu et approuvé** »
(attention visa parental obligatoire pour les candidats ou modèles mineurs)

Le candidat

Le modèle



CONDITIONS GENERALES / CONCOURS FACEPAINTING

COUPONS RETOUR

AUTORISATION DE CAPTATION ET DE DIFFUSION D'IMAGE POUR LE CANDIDAT DU CONCOURS

Je soussigné(e) _____, déclare par la présente donner mon accord pour l'enregistrement, la numérisation et la diffusion de mon image. J'autorise la CUA, à utiliser et diffuser mon image dans le cadre de sa communication et de sa promotion sur des documents ainsi que sur son site internet.

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / ____

Signature du candidat :

Précédée de la mention manuscrite : « Lu et approuvé. Bon pour accord »

Signature du représentant légal :

Précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé. Bon pour accord »

AUTORISATION DE CAPTATION ET DE DIFFUSION D'IMAGE POUR LE MODELE

Je soussigné(e) _____ (personne majeure)

ou M. / Mme _____ parents de _____ (personne mineure de plus de 16 ans),

déclare(nt) par la présente donner mon (notre) accord pour l'enregistrement, la numérisation et la diffusion de mon (son) image. J'autorise (nous autorisons) la CUA, à utiliser et diffuser mon (son) image dans le cadre de leur communication et de leur promotion sur des documents ainsi que sur son site internet.

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / ____

Signature du modèle :

Précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé. Bon pour accord »

Signature du représentant légal :

Précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé. Bon pour accord »